



LOUVIGNE



Bulletin municipal - Janvier 2011 - N°33

Carnet d'adresses

Mairie 02 43 37 30 94

6, Place Saint Martin
mairie.louvigne@wanadoo.fr
 Ouverture du lundi au vendredi
 de 14h à 18 h

Salle des loisirs 02 43 37 81 54
 Place des Sports

Maison des associations
 29, Grande Rue

Animation jeunesse 02 43 37 35 93
 Mairie d'Argentré 06 72 11 98 15
 53210 ARGENTRE
 Du lundi au vendredi de 9h à 12h30
 et de 13h30 à 17h30

Restaurant scolaire 02 43 37 71 10
 (répondeur)

Point Poste à La Petite Epicerie 02 43 37 81 63
 11, Place Saint Martin
 Horaires d'ouverture de la Petite Epicerie

Déchetterie

Louvigné - Argentré- Soulgé

Route d'Argentré

Ouverture
 Lundi 09h30 à 12h
 Mercredi 14h à 18h
 Jeudi 14h à 18h
 Vendredi 9h30 à 12h
 Samedi 9h à 12h
 et 14h à 18h

Pompiers, protection civile
 Appel d'un téléphone fixe 18
 Appel d'un téléphone portable 112

SAMU 15

Gendarmerie 17

Centre anti-poisons 119
 d'ANGERS

ERDF 0 810 333 053

SAUR 0 810 811 190
 90, rue Charles de Gaulle
 53960 BONCHAMP LES LAVAL

Responsable de rédaction :
 M. Le Maire

Comité de rédaction :
 Commission communication
 et le secrétariat de Mairie

Prochain numéro : Juillet 2011
Impression : Imprimerie Imprim'Services

Photo couverture prise par
 Daniel HOUDAYER



Au sommaire

Le mot du Maire 3

Actualités municipales 4
 Petite enfance et socio-culturelle..... 4
 Bâtiments communaux et embellissement 5
 Voirie et réseaux 6
 Finances 7

Actualités sociales
 Contrat enfance jeunesse..... 8
 Assistantes maternelles..... 9
 CCAS 9

Actualités Laval-Agglo 10-11

Etat civil 12

Les associations de Louvigné 13-20

Informations pratiques 21

Citoyenneté 22

Un peu d'histoire 23

Calendrier des manifestations 24

VENT D'AUTOMNE ET SAISON DU BLANC



Cet automne, un fort vent de réforme a soufflé sur la France, accompagné d'un vent de protestations ; comment concilier un départ en retraite à un âge raisonnable avec un sentiment de justice pour tous ? Il semble que le but ne soit pas atteint et que certains devront faire contre mauvaise fortune bon cœur.

Sous cette bourrasque, de façon beaucoup moins médiatisée, se dessinait la réforme des collectivités territoriales : le sujet, rien qu'à l'énoncé, peut paraître réservé à des initiés. Et pourtant, il concerne chacun des citoyens, même au niveau communal ! En deux mots, nos Conseillers Généraux et Conseillers Régionaux disparaîtront en 2014 pour laisser place aux « Conseillers Territoriaux » qui vous représenteront à la Région et au Département. Aux prochaines élections municipales, en 2014, vous aurez à voter pour votre Conseil Municipal mais en plus vous devrez désigner votre ou vos représentants à Laval Agglo.

Pour la saison du blanc, en avance cette année, les premiers flocons ont accompagné des idées de changement dans les rythmes scolaires. Tout laisse à penser que, là aussi, nous entrons dans un régime de « climat instable » : retour à une semaine de quatre jours et demi ? ou cinq jours ? Réponse en juin 2011.

Il nous reste à espérer qu'en 2011, l'Euro n'attrape pas la fièvre. Coup de chaud ou coup de froid ? Dans tous les cas, se recroqueviller sur soi n'apportera pas de solutions. Mieux vaut continuer à jouer la carte de la solidarité.

L'année 2010 a vu la concrétisation de l'aménagement de sécurité au carrefour de la RD57 : c'est un soulagement pour tous. Chacun a pris conscience de la nécessité absolue d'un tel aménagement et je vous remercie pour votre compréhension pendant la durée des travaux.

Vous allez, au fil des pages de ce nouveau bulletin, prendre connaissance des actions entreprises en 2010 et des informations qui vous concernent. Je tiens à remercier l'équipe du conseil municipal qui s'investit beaucoup dans le travail des commissions : je vous laisse en découvrir un aperçu dans les pages suivantes.

En ce début d'année, tous les membres du Conseil Municipal vous adressent leurs **meilleurs vœux de bonheur, de santé** pour la nouvelle année.

J. B. LE GALLIOT
Maire

ACTUALITES MUNICIPALES

Un jardin dans la cour de l'école Le Grand Pré

Lors du Conseil d'Ecole du 28 mai 2010, les enseignants avaient fait part de leur projet de mettre en place un atelier 'Jardinage' avec les classes de Maternelles. C'est chose faite depuis la rentrée de la Toussaint, cinq bacs ont été installés dans la cour de l'école et certains accueillent déjà de jolies pensées. Nous attendons avec impatience le début du printemps pour découvrir le travail de nos petits jardiniers !



Les vœux du Maire



Remise des lots du fleurissement



Remise des médailles du travail

Les récompenses du fleurissement 2010 ont été décernées à Messieurs et Mesdames ::
HUCHEDE
ROUSSEAU
LE GRAND
LANDAIS
SIMON
TERRIER

Cette année, les médailles du travail ont été remises à :
Mme FOMBERTASSE,
M. MALLET
M. TIERCELIN

SALLE DE LOISIRS DE LOUVIGNÉ tarifs au 01/01/2011

TYPE LOCATION	TYPE LOCATAIRE	SANS CUISINE						AVEC CUISINE					
		PETITE SALLE		GRANDE SALLE		PETITE + GRANDE SALLE		PETITE SALLE		GRANDE SALLE		PETITE + GRANDE SALLE	
		été	hiver	été	hiver	été	hiver	été	hiver	été	hiver	été	hiver
1/2 JOURNÉE	COMMUNE	27 €	29 €	52 €	56 €	61 €	66 €	62 €	64 €	88 €	93 €	98 €	103 €
	HORS COMMUNE	85 €	93 €	155 €	170 €	175 €	194 €	135 €	144 €	206 €	211 €	225 €	245 €
JOURNÉE	COMMUNE	53 €	57 €	104 €	111 €	121 €	133 €	124 €	128 €	174 €	185 €	196 €	206 €
	HORS COMMUNE	168 €	185 €	310 €	341 €	351 €	387 €	268 €	288 €	412 €	422 €	450 €	490 €
WEEK-END	COMMUNE											370 €	399 €
	HORS COMMUNE											565 €	655 €
ST SYLVES- TRE PRIVÉE	COMMUNE											515 €	
	ASSOCIATIONS (communales)											412 €	
	HORS COMMUNE											972 €	

✂ Pour remise des clés,
contacter :

MAIRIE
6, Place Saint Martin
53210 LOUVIGNÉ
☎ : 02 43 37 30 94

Téléphoner au moins 10 jours avant la date de location
pour prendre rendez-vous

Informations :

- Week-end : de 14h00 le vendredi à 20h00 le dimanche
ou de 9h00 le vendredi à 20h00 le dimanche, moyennant le paiement d'une somme de 30 € supplémentaire
- journée : de 8h00 à 5h00 le lendemain

- 1/2 journée : de 8h00 à 13h00 ou de 13h30 à 18h30

- Vaisselle : location 35 €

- Grande salle :

- Petite salle :

- Location été : du 1er mai au 15 octobre
- Location hiver : du 16 octobre au 30 avril

- 40 tables 120 x 80
- 164 chaises

- 10 tables 75 x 120
- 32 chaises

ACTUALITES MUNICIPALES

Travaux sur l'église

Début septembre 2010, la société Boileau est intervenue à l'aide d'une nacelle de 40 m. sur le clocher pour une remise en état de la toiture (3m2 environ) et la mise en place de grillage sur les abassons pour empêcher l'accès aux pigeons. Dans le même temps, la cheminée de l'ancien système de chauffage sur la sacristie a été démontée et une réfection d'une partie de la charpente a été nécessaire (fragilisée par les intempéries). Les agents communaux sont intervenus dans la même période pour consolider la "tête" du mur extérieur et réaliser le scellement des nouvelles structures bois.

Coût total des travaux : 6212,24 €



ELABORATION D'UN PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS

La loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » a introduit la notion de « chaîne de déplacement » dans les composantes « cadre bâti – voirie – espaces publics – transports ».

L'aménagement de cette « chaîne de déplacement » doit permettre l'accessibilité, dans sa totalité, à toute personne handicapée et à mobilité réduite.

Le « schéma directeur d'accessibilité » se traduit par l'élaboration de documents de diagnostic de l'existant, puis de planification des travaux à réaliser sur un mode pluriannuel.

La commission communale d'accessibilité a examiné le diagnostic pour LOUVIGNÉ : il reste à programmer les travaux en fonction d'une enveloppe budgétaire « acceptable » pour les années à venir.

Quelques exemples de problèmes signalés :



Largeur et poteau



stationnement gênant



rétrécissement de trottoir



Hauteur sous panneau insuffisante



grille dangereuse pour fauteuil

ACTUALITES MUNICIPALES

Mise en place d'une numérotation de voirie

A la demande des secours et des services administratifs d'urgence, une numérotation a été mise en place concernant les voiries suivantes :

- Route de l'Etang,
- Route de la Doyère,
- Lieudit « Bouge »,
- Impasse de la Passiguy
- Riparfond.

CIMETIERE

Mise en place d'un règlement

Devant l'absence de réglementation particulière applicable au cimetière de Louvigné, la commission voirie a élaboré un règlement qui entrera en vigueur au 1er janvier 2011. Un courrier d'information a été envoyé aux différents services de pompes funèbres intervenant dans le cimetière communal et notamment pour les déclarations de travaux.

Les nouveaux tarifs de concession dans le cimetière communal s'établissent comme suit, à compter du 1er janvier 2011 :

Adulte (2 m²) :

- Concession cinquantenaire : 240 €
- Concession trentenaire : 150 €

Enfant (1 m²) :

Le terrain réservé pour les enfants de moins de 5 ans est gratuit pour une durée de 30 ans.

Le renouvellement sera possible moyennant le paiement d'une concession à 50 % du tarif en cours au moment de l'établissement du renouvellement de la concession (30 ans ou 50 ans).

Caves urne :

- Cave urne concession trente ans : 480 €
- Cave urne concession quinze ans : 240 €



Rond point du carrefour de la RD 57

Le conseil Général a aménagé un rond point provisoire en attendant les travaux de la future LGV au croisement de la RD 57 avec la RD 131.

Ces travaux sont estimés à 100.000 Euros.

Enquête publique pour transfert dans le domaine public communal des voiries, réseaux et espaces verts du lotissement privé « Le Domaine de la Bourdigale »

Conformément à l'arrêté du Maire du 31 juillet 2006 portant création du lotissement privé « Le Domaine de la Bourdigale », les travaux de viabilité 1ère et 2ème phases ont été réalisés et réceptionnés. En conséquence, un dossier d'enquête publique va être réalisé pour permettre le transfert dans le domaine public communal des voiries, réseaux et espaces verts du lotissement privé « Le Domaine de la Bourdigale ».

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2010

Cérémonie traditionnelle du souvenir, en présence des Anciens Combattants, de l'Adjudant PICANDET représentant la Gendarmerie, de deux officiers louvignéens représentant le 42è R.T. et d'une délégation d'enfants de l'école accompagnés par Monsieur POISSON, directeur. Au cours de la cérémonie, les enfants ont lu, à tour de rôle, l'appel aux morts et ont ainsi contribué activement au « devoir de souvenir ». Remerciements tout particuliers à Madame MEZIERE qui fleurit bénévolement le monument aux morts, chaque année.



ACTUALITES MUNICIPALES

AGENCE POSTALE

Jusqu'à fin 2010, le service public de « LA POSTE » était assuré au sein de la Mairie sous la forme d'« Agence Postale ».

A l'occasion du départ à la retraite de Madame MAUNIT, employée communale assurant la permanence de 15 H à 18 H, cinq jours par semaine, le Conseil Municipal, en concertation avec LA POSTE et Madame JUMELAIS, commerçante locale, a décidé de transférer cette activité dans les locaux de la « P'TITE ÉPICERIE ». Il s'agira d'un « RELAIS POSTE » dont les horaires d'ouverture permettront de mieux répondre à vos besoins et où vous trouverez des services identiques. Cette décision traduit aussi la volonté municipale de redynamiser le commerce local, atout indispensable dans une commune comme LOUVIGNÉ.

Du mouvement dans le personnel communal ! 21 ans et 20 ans

Ce ne sont pas les âges respectifs de Fabienne LEROYER et de Martine MAUNIT, mais leur ancienneté au service de la commune de Louvigné.

Fabienne a rendu son tablier le 31 octobre dernier pour une retraite bien méritée après 21 années de bons et loyaux services sur la commune. Elle a commencé son parcours en 1989 en tant qu'agent de service à la garderie et à la cantine, et agent d'entretien de la Salle des Loisirs et de la mairie. Depuis l'année 2001 elle a occupé le poste d'ATSEM dans les classes maternelles, avec un petit retour au restaurant scolaire afin de libérer le poste d'ATSEM pour Véronique ROCTON dès la dernière rentrée.

Martine a démarré l'activité d'Agence Postale en contrat à durée déterminée en 1991. Après plusieurs contrats renouvelés, la municipalité a décidé d'ouvrir un poste d'employé communal à temps partiel depuis 2005. Martine a fait valoir ses droits à la retraite le 31 décembre 2010.

Un départ en retraite est toujours empreint d'émotion pour celui qui s'en va et pour ceux qui le voient partir. C'est un pincement au cœur en tournant la page et, en même temps, le plaisir d'une nouvelle vie qui commence.

« Recevez Fabienne et Martine nos sincères remerciements, et tous nos vœux de longue et heureuse retraite. Nous vous souhaitons le meilleur pour cette nouvelle tranche de vie et ne doutons pas que vous saurez en profiter pleinement, entourées de vos enfants et petits enfants. »



Taxes foncières

Le conseil municipal a supprimé l'exonération de deux ans de taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation achevés à compter du 1^{er} janvier 2011.

TAXE D'HABITATION : assujettissement des logements vacants depuis plus de 5 ans

Le conseil municipal a voté l'assujettissement à la taxe d'habitation des logements vacants depuis plus de cinq ans.

Organisation des fêtes de quartier

Pour une question de sécurité, le Conseil Municipal, a décidé qu'aucune prolongation de l'éclairage public ne sera désormais accordée pour l'organisation des fêtes de quartier.

Pour les prochains bulletins, nous vous invitons à transmettre en Mairie, les photos de vos fêtes de quartier.

Depuis le 02 septembre 2010, Véronique ROCTON a quitté le Restaurant Scolaire et remplace Fabienne LEROYER sur le poste d'ATSEM dans la classe de Madame FOUQUIN.

Depuis le 04 novembre 2010, Marie-Thérèse GUITTER est le référent Restauration Scolaire, elle succède à Véronique ROCTON.



Arrivée d'Yvonne FOURNY en contrat à durée déterminée du 04 novembre 2010 au 1^{er} juillet 2011 pour assurer le remplacement de Marie-Thérèse GUITTER sur le poste Garderie/Cantine/Ménage.



Merci à l'ensemble du personnel communal pour avoir facilité et accompagné ces changements. Rappelons que les personnels sont tous, chacun à leur niveau, les pièces nécessaires au bon fonctionnement du service communal.

Contrat enfance jeunesse



Quelques moments au Service Enfance Jeunesse

Pour les plus jeunes, 3 camps ont été organisés, Camp Voile, Multisports et à la Ferme.

Tous les enfants inscrits sont partis, il restait même quelques places...

Les plus jeunes (3-5 ans) ont passé une nuit au centre, une première expérience réussie pour la plus grande joie des enfants et de leurs parents (les parents étaient les plus inquiets de se savoir sans leurs enfants le temps d'une nuit !)

Pour les ados, 3 séjours ont été proposés à Babenhausen, à la Rincerie et Itinérant sur les communes du service jeunesse : un dépaysement total.

Au cours de cet été, des rencontres avec les amis de Laval, Montsûrs pour des inter centres. Également au programme des sorties au zoo, à l'accrobranche, à la mer, à Rock ici mômes...

L'été s'est terminé autour d'une séance de cinéma après un barbecue avec toute l'équipe d'animation, les enfants et leurs parents.

Pour cette nouvelle année, petits et grands, jeunes et moins jeunes, n'hésitez pas à faire part de vos envies, vos attentes, vos remarques pour des activités, des séjours, des projets, etc.....

le service Enfance Jeunesse essaiera d'y répondre du mieux possible.

→ Infos pratiques

Afin d'organiser au mieux les activités de vos enfants, des permanences d'inscriptions sur les communes sont programmées. Celles-ci permettent de faire connaissance avec les familles, les enfants, d'échanger sur vos attentes, mais aussi de mettre en place une organisation avec les prestataires, recruter les animateurs, prévoir le transport, les repas et organiser les différentes activités... C'est pour toutes ces raisons qu'il est important de vous inscrire à ce moment là.

Les programmes d'activités sont distribués dans les écoles, disponibles dans les mairies d'Argentré, Louvigné, Soulgé sur Ouet, sur le site Internet d'Argentré et sur demande, ils peuvent être envoyés par mail.

N'attendez pas pour faire connaissance avec le service Enfance Jeunesse, dès les prochaines vacances inscrivez-vous !

Un contact à ne pas oublier → **Service Enfance Jeunesse - 02 43 37 35 93 - jeunesse@argentre.fr**

Le C.R.E. du bassin de la Jouanne

Les objectifs du Contrat Restauration Entretien (CRE) (2009-2013)

Signé en septembre 2008, après 5 années de discussions et d'études, le Contrat Restauration Entretien (CRE) est un programme d'actions qui vise plusieurs objectifs :

- La restauration morphologique de la Jouanne,
- Le retour vers le bon état écologique,
- Le retour vers une meilleure qualité de l'eau et un meilleur fonctionnement hydraulique.

Des réalisations en 2010...

Remplacement d'un barrage par un seuil maçonné répartiteur.

Problématique de l'aménagement : suppression d'un barrage et réalisation d'un seuil laissant le passage aux poissons tout en répartissant les eaux de la rivière entre le cours d'eau principal et le bief d'amenée à un moulin.



Mise en place de seuil rustique en pierre

Problématique de l'aménagement : suite à l'abaissement de la ligne d'eau d'un bief, mise en place d'un seuil rustique favorisant l'enneigement de zones de frayères et diversifiant les zones d'écoulement donc d'habitats pour la faune.



Le Syndicat s'engage à discuter avec tous les riverains qui le souhaitent des travaux les concernant sur leur ouvrage dans un souci d'écoute et de dialogue pour le retour vers le bon état écologique du cours d'eau, dans le respect des usages.

Laval Agglo



LAVAL AGGLO TRANSPORTS PUBLICS

Le nouveau réseau des TUL est mis en service depuis le 23 août 2010.

Le bilan est globalement positif. La fréquentation des usagers est en hausse sur la globalité du réseau. Les doléances, inévitables en période de lancement, ont été analysées et la commission « aménagement », en collaboration avec la société KEOLIS, s'attache à apporter les solutions appropriées à chaque cas particulier mais toujours dans le souci de l'intérêt commun et la maîtrise budgétaire.

En ce qui concerne LOUVIGNÉ, le service TULIB (transport à la demande) recense 169 voyages sur sept semaines de fonctionnement, soit en moyenne 4,3 voyages/jour.



AHUILLÉ

ARGENTRÉ

BONCHAMP

CHÂLONS-DU-MAINE

CHANGÉ

LA CHAPELLE-ANTHENAISE

ENTRAMMES

FORCÉ

LAVAL

L'HUISSERIE

LOUVERNÉ

LOUVIGNÉ

MONTFLOURS

MONTIGNÉ-LE-BRILLANT

NUILLÉ-SUR-VICOIN

PARNÉ-SUR-ROC

ST-BERTHEVIN

ST-GERMAIN-LE-FOUILLOUX

ST-JEAN-SUR-MAYENNE

SOULGÉ-SUR-OUETTE

www.tul-laval.com
Infotul : 02 43 53 00 00

LAVAL-AGGLO ENVIRONNEMENT – DECHETS

Pour réduire notre empreinte écologique, trions

En 2009, chacun de vous a trié 67 kgs de papiers, cartons, briques alimentaires, acier, aluminium et plastiques, qui, ainsi, ont été recyclés. Bravo et merci. Ensemble, nous allons faire encore plus pour protéger l'environnement.

OM : ordures ménagères
PAV : point d'apport volontaire

Ce qui va changer :

A / Toutes les communes de l'agglomération verront passer le camion poubelle 1 seule fois par semaine.

Est-ce un recul ? Non. Une étude de terrain démontre que 65% de la population ne sort pas ses bacs ou sacs au 2^e passage. De plus, il a été observé que les bacs sortis sont rarement pleins.

Une avancée ? Oui, car la suppression d'une collecte d'OM libère des moyens financiers qui permettent la mise en place d'une collecte sélective en porte à porte.

Tous les foyers de l'agglomération vont être équipés de bacs à roulettes. Un grand pas vers plus d'hygiène ! Actuellement, seules Laval et Entrammes en sont dotées.

B / Collecte sélective en porte à porte. Plus besoin d'aller courir au point d'apport volontaire : tous les foyers de l'agglomération seront équipés d'un 2^e bac à couvercle jaune qui recevra les briques alimentaires, cannettes, conserves, papier, emballages carton et flacons en plastique.

Pourquoi un seul bac ? Parce que les centres de tri ont fait d'énormes progrès et qu'ils sont maintenant extrêmement performants pour faire la distinction entre les emballages. Le consommateur y verra tout de suite son intérêt : 1 seul bac « recyclables », c'est un seul bac à sortir et moins d'encombrement à domicile.

Les PAV ne comporteront plus, alors, qu'un seul bac pour le verre qui demeure traité à part. Il dégrade, en effet, prématurément les véhicules de collecte (un camion coûte près de 150 000€). De plus, aimeriez-vous entendre la mélodie du verre qui se fracasse tout au long de votre rue... ?

C / Conteneurs enterrés

Ils s'adressent à 2 types d'habitat : les immeubles collectifs et les lotissements (dont le permis de construire en prévoit l'implantation).

Les habitants d'immeuble apprécieront la disparition des vide-ordures (source de bruit) et locaux à poubelle (source d'odeurs). Ceux qui trient déjà apprécieront de le faire à un seul endroit (le conteneur enterré) au lieu du bac OM et du PAV. Ceux qui ne le font pas encore y sont encouragés d'autant qu'il y aura, à terme, plus de conteneurs enterrés que de PAV.

Les zones pavillonnaires vont, quant à elles, perdre la pollution visuelle des bacs à roulettes. Leurs habitants gagneront du temps en déposant au même endroit OM et déchets recyclables.

Le calendrier

A partir du 29 novembre, des enquêteurs rendront visite à chaque foyer de l'agglomération afin de recueillir des informations pratiques : combien de personnes vivent au foyer ? S'agit-il d'un immeuble ? Y a-t-il un gardien qui sort les bacs ? La configuration des lieux permet-elle d'accueillir deux bacs ? Y en a-t-il déjà ?...

2 Janvier : livraison des premiers bacs. L'enquête continuera. La distribution des bacs sera achevée fin mars. Les habitants livrés de leurs 2 bacs pourront utiliser celui destiné aux OM dès réception.

Celui du tri sélectif sera collecté à partir du 4 avril.



TRES HAUT DEBIT : Laval Agglo au niveau de Paris

Le 25 octobre, le conseil communautaire a confié, à France Télécom, la délégation de service public pour le Très Haut débit. Une décision qui fait de Laval un territoire leader en France pour le numérique.

Dès l'an prochain, l'ensemble de l'agglomération, sans exception, disposera de l'ADSL, soit une connexion de 2 mégabits par seconde. Puis d'ici 18 mois, les zones d'activités économiques, ainsi que les mairies, seront connectées en très haut débit. Ensuite, tous les foyers seront progressivement raccordés jusqu'en 2017. Un chantier de 30 millions d'euros auquel Laval Agglomération prendra 9,8 millions d'euros à sa charge.

LE THD pour quoi faire ?

Pour les habitants : la télévision en haute définition, le télétravail, le téléphone, et la téléphonie mobile.

Pour les entreprises : transmission de devis et de catalogues, vidéosurveillance, sauvegarde à distance de données informatiques, visioconférence, échange de fichiers techniques.

Pour les administrations : échange de données médicales, transmission d'actes volumineux, vidéo transmission...

Comparaison des connexions

Télécharger l'équivalent d'un CD rom plein prend :

- 25 heures avec une connexion classique (512 ko par seconde)
- 43 minutes avec une connexion ADSL (2 Mb par seconde)
- 52 secondes avec une connexion THD (100 Mb par seconde).

ETAT CIVIL

Naissances

HELBERT Sacha	le 08.07.10
MÉTAYER Honorine	le 03.08.10
BOIS Héloïse	le 26.08.10
GENTIL Maxime	le 26.08.10
ALVES-FERREIRA Lalie	le 02.10.10
BARREAU Zoé	le 12.10.10
DUROY Elyah	le 20.10.10
LEROUX Aidan	le 21.10.10
HARDOU Laly	le 03.11.10
GUIBRETEAU Quentin	le 09.11.10
LOTMANI Amine	le 09.11.10
GUÉRIN Adélaïde	le 04.12.10
PERICHET Adèle	le 27.12.10

Décès

COUTELLE Françoise	le 07.06.10
JARRY Mickaël	le 02.10.10

Mariages

Lucie PELLÉ
et Laurent TROUILLARD le 28.08.10



Jennifer TRUMP
et Steven PAUCHARD le 04.09.10



Mariages (suite)

Anne-Claire DEUIL
et Florian GODINEAU le 04.09.10



La recette de notre chef Louvignéen !

ROGNON DE VEAU A L'ANCIENNE

INGREDIENT

1 Rognon
1 oignon
6 Beaux champignons
300g de dés de poitrine fumés
1 verre de vin rouge
2 cuillères de fond de veau
1/2 verre de crème liquide
Sel, poivre

Eplucher les oignons, et émincer les champignons
et les oignons
Couper en dés le rognon de veau
Faire revenir au beurre les oignons émincés
et les champignons
Faire colorer, y ajouter les dés de poitrine fumés
Faire saisir
Incorporer les dés de rognon de veau
Saler et poivrer
Faire revenir le tout, puis déglacer au vin rouge
Faire réduire, incorporer la crème liquide
et laisser épaissir la sauce

Et régalez Vous ...

le vieux pressoir - Louvigné

La Recette du Chef

Vie des associations

2011 - Année européenne du Bénévolat

Le Conseil de l'Union Européenne a décidé que 2011 serait l' "Année européenne du bénévolat/volontariat".

Le bénévolat est l'engagement libre et gratuit de personnes qui agissent, pour d'autres ou pour l'intérêt collectif, dans une structure débordant celle de la simple entraide familiale ou amicale.

Plus de 100 millions d'Européens participent à des activités bénévoles, mettent en pratique le principe de solidarité et apportent une contribution significative à notre société.

Sur Louvigné ce sont environ 100 personnes (10 % de la population) sensibilisées à la valeur et à l'importance du volontariat en tant qu'expression de la participation civique qui œuvrent pour faciliter la cohésion sociale.

Bonne et heureuse année à tous nos bénévoles Louvignéens.

ASSOCIATION	PRESIDENT(E)	ADRESSE	TELEPHONE	E-MAIL
Amicale Anciens Combattants - A. F. N. et Autres Conflits	Jean-Claude LEROUGE	Le Sillon 3210 LOUVIGNÉ	02 43 02 74 93	jeanclaude.lerouge@orange.fr
Académie Lyrique des Pays de Loire	Jean-François CARRIC	8, Place St Martin 53210 LOUVIGNÉ	09 51 30 11 45	alpi.lyrique@free.fr
Association des Jeunes de Louvigné (AJL)	Vincent BOURDOISEAU	3, résidence la Fontaine 53210 LOUVIGNÉ	06 70 66 45 36	
Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Publique	Jean-François HOUDAYER	Le Pont des Dames 53210 LOUVIGNÉ	02 43 37 86 39	phoudayer@aliceadsl.fr
Association Récréa-Scrap	Caroline BREARD	19, Domaine des Charmes 53210 LOUVIGNÉ	02 43 37 98 07	c.souchu@laposte.net
Association Sportive et Culturelle de l'Ecole Publique	Gwenaél POISSON	Ecole Publique - Le Grand Pré - Place des Sports - 53210 LOUVIGNÉ	02 43 37 31 44	ecole.primaire.louvigne@wanadoo.fr
Association Sportive Football	Auguste DUVAL	Marbois - 53210 LOUVIGNÉ	02 43 37 36 63	524531@liguedumaine.fr
Association Sportive Gymnastique volontaire	Annick TREMBLAY	Les Petites Pensées 53210 LOUVIGNÉ		annicktremblay@hotmail.com
Association Sportive Tennis	Christophe MÉTAYER	8, Route de l'Étang 53210 LOUVIGNÉ	02 43 98 89 43	
Club de l'Amitié	Robert LETERME	20, Grande Rue - 53210 LOUVIGNÉ	02 43 37 30 77	
Comité d'Animation	Stéphane FOUILLEUL	Le Clos Robin - Route de l'Étang - 53210 LOUVIGNÉ	02 43 37 37 62	fouilleul.stephane@neuf.fr
. randonnées pédestres	Colette HOUDAYER (responsable)	17, Résidence de l'Angelière 53210 LOUVIGNÉ	02 43 37 36 95	
. Scrabble	Danièle OGER (responsable)	20, Logis des Prés de la Fontaine - 53210 LOUVIGNÉ	02 43 37 31 15	
. ateliers créatifs	Annick LELOUP (responsable)	9, Résidence La Porte 53210 LOUVIGNÉ	02 43 37 32 51	
Comité de Jumelage (Argentré - Louvigné - Babenhausen)	Olivier BÉNARD	10, Impasse des Bolets 53210 ARGENTRÉ	02 43 02 03 73	benard.bolets@free.fr
Théâtre : troupe « Le P'tit Patelin »	Roland SÉBY	2, route de l'Étang 53210 LOUVIGNÉ	02 43 37 84 56	erseby@wanadoo.fr
Association Sportive V. T. T. LOUVIGNÉ 53	Thierry GIRAULT	6, résidence de l'Angelière 53210 LOUVIGNÉ	02 43 02 37 62	thierry.girault@vttlouvigne53.fr
SERVICES				
Aide à Domicile en Milieu Rural	Marie-Ange GALOPIN	5, route de la Doyère 53210 LOUVIGNÉ	02 43 37 37 80	
Relais Assistantes Maternelles	Marie-Paule MÉNARD	8, Logis du Pré de la Fontaine 53210 LOUVIGNÉ	02 43 37 31 55	
Bibliothèque (en sommeil)	Elisabeth MARTEAU	5, Grande Rue - 53210 LOUVIGNÉ	02 43 37 84 86	
INTER-COMMUNES				
Association Rêves d'Etoiles (7 communes)	Mme GERBOIN Céline	14 rue des Tisserands 53260 ENTRAMMES	02 43 90 54 16 06 74 20 14 37	
SIVU	Gwenaél POISSON Christophe TURCAN	7 Impasse Futaie 53960 BONCHAMP	02 43 90 94 48	

L'association Louvigné VTT

L'année 2010 a vu pour la première fois, La Louvijouanne dans le Tour de la Mayenne VTT. Les randonneurs vététistes et pédestres étaient nombreux (459 personnes dont 27 pédestres). Les circuits proposés ont été appréciés de tous et la bonne humeur était au rendez-vous. Nous remercions tous les bénévoles et l'Association des Jeunes de Louvigné pour leur aide dans l'organisation de cette randonnée. Egalement, un grand MERCI à nos sponsors pour leurs soutiens, et à tous les propriétaires nous donnant l'accès à titre exceptionnel à des lieux privés permettant ainsi de traverser de beaux sentiers et de visualiser des paysages magnifiques.



Le nombre de licenciés reste constant avec actuellement 24 vététistes pour la saison 2010-2011. Si vous êtes intéressé par la pratique du VTT en toute convivialité, n'hésitez pas à nous rejoindre et découvrir avec nous d'agréables chemins de notre département.



Vous pouvez nous contacter ou prendre des renseignements sur l'association via le site de l'ALVTT : www.alvttlouvigne53.fr

Ci-dessous la composition du bureau :

Président : Thierry GIRAULT (Louvigné)
 Vice Président : Stéphane MOUETAUX (Louvigné)
 Trésorier : Jean-Paul PINEAU (Louvigné)
 Vice Trésorier : Denis HUCHET (Louvigné)
 Secrétaire : Vincent FRAU (Argentré)
 Vice Secrétaire : Arnaud GENESLAY (Louvigné)
 Membres du bureau : Manuel BOULAY (Louvigné), Sylvain DELIGEON (Louvigné), Jacky FUMOLEAU (Louvigné), Frédéric LANDAIS (Argentré), Jean-Claude NAIL (Soulgé / Ouette)

Vous pouvez déjà noter sur vos agendas le 16 octobre 2011 pour la prochaine « LOUVIJOUANNE ».

Tous les membres de l'ALVTT vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et santé pour l'année 2011, à partager avec tous ceux qui vous sont chers.

Amicale des Anciens Combattants et autres conflits

Une nouvelle année se présente et pour nous, septuagénaires presque octogénaires, cela compte mais c'est ainsi il ne faut pas tomber dans la morosité.

Notre association est composée de 21 adhérents encore très actifs.

Nos activités pour 2010 étaient :

Pique-nique chez Claude et Monique pour une vraie convivialité ;

Notre loto annuel avec son résultat positif ;

La cérémonie du 11 novembre, avec encore cette année, la présence des enfants de l'école à l'initiative de Monsieur POISSON, Directeur. Pour nous Anciens Combattants cela nous va droit au cœur. Le devoir de mémoire c'est tellement important.

Merci à tous

L'amicale vous présente ses vœux pour l'année 2011.

Le Bureau

ADMR ARGENTRÉ

Des services de proximité au cœur de chaque commune.

Au cours de l'année 2009, 291 personnes ont fait appel à l'association dans les 6 communes pour un total de 32785 heures dont 7402 heures près de 112 familles et 25383 heures près de 179 personnes âgées ou handicapées ; une aide dans le quotidien qui a progressé de 17%.

24 utilisateurs du service de téléassistance Fillen ont été comptabilisés. 25 personnes ont bénéficié du service portage de repas à domicile sur Argentré et Soulgé : 3213 repas distribués à Argentré et 1009 repas à Soulgé.

Des animations collectives (jeux de plein air, jeux de société, karaoké, atelier floral) ont été organisées et ont réunis une quarantaine de participants.

Enfin, le gouter de Noël réunit chaque année les personnes âgées ou handicapées, les salariés et les bénévoles, un temps convivial apprécié de tous.

Les 33 bénévoles constituent un levier important de l'association qui souhaiterait accueillir de nouveaux bénévoles pour répartir les responsabilités des différents services.

Le conseil d'administration est composé de 19 responsables bénévoles et 5 salariées dont :

Vices présidentes : Mmes Ginette ALBERT et Françoise RICHARD
 Secrétaire : Mme Françoise BELOUARD
 Trésorier : Mr Albert MARTEAU
 Trésorière Adjointe : Mme Maryvonne DALIGAULT

L'association emploie 35 salariées : 33 aides à domicile, 1 TISF (technicienne d'Intervention Sociale) 1 secrétaire administrative à temps partiel.

Dates à retenir :

20 janvier 2011 : Salle des fêtes ARGENTRÉ - Galette des rois bénévoles et salariées

20 mai 2011 : Salle des fêtes d'ENTRAMMES Assemblée Générale

Ouverture au public du lundi au jeudi de 10h à 12h et le vendredi de 14h à 15h30.

En dehors de ces permanences, laisser un message sur le répondeur, ce dernier est relevé tous les jours. En cas d'urgence contacter un responsable au 06 76 02 91 58.

Pour faire appel à nos services ; ASSOCIATION ARGENTRÉ

02 43 68 15 41.



Encore une réussite pour le "séjour découverte des 10-12 ans" en juillet.

Comme chaque année depuis 2004, le Comité de Jumelage organise, pour les jeunes de 10 à 12 ans, le "séjour découverte", en partenariat avec le service jeunesse de la commune. Cette année, 24 jeunes d'Argentré, Soulgé-sur-Ouette et Louvigné sont partis du 9 au 16 juillet à la découverte de la ville jumelle : Babenhausen. Tout un week-end pour faire connaissance. Pétaque, sur le terrain officiel créé par le Comité de Jumelage allemand, beach-volley, football... rien de tel que le sport pour briser la barrière de la langue. Lundi matin, les jeunes ont été accueillis à l'école pour découvrir et participer au "musical", une comédie musicale jouée par les écoliers allemands. En fin d'après-midi, chaque jeune français a pu retrouver son correspondant pour une soirée au sein d'une famille bavaroise. Le lendemain, visite de la ville de Munich avec, en point d'orgue, l'autre temps fort de ce séjour : la visite de l'Allianz Arena, le nouveau stade du Bayern. Mercredi 14 juillet, fête nationale française, a été l'occasion pour nos jeunes aventuriers de s'ouvrir à la diversité culturelle européenne avec, le matin, un travail de qualité sur le patrimoine de Babenhausen, et l'après-midi, la visite d'un écomusée. Jeudi, il est déjà temps de penser au retour... mais, impossible de partir sans la traditionnelle "soirée disco" qui s'est poursuivie jusqu'au bout de la nuit. Et ce sont des petits yeux fatigués qui se sont, pour certains, remplis de larmes ce vendredi matin... signe d'un échange réussi. La séparation ne sera pas longue puisque les jeunes allemands étaient attendus en Mayenne pendant les vacances de la Toussaint.

"Le groupe des jeunes accueillis devant la mairie de Babenhausen"



"Un lieu mythique en Bavière : le stade du Bayern de Munich"



Séjour de la Toussaint : Les jeunes à la découverte d'un passé commun

Les échanges de jeunes sont, en plus de la joie de retrouver des amis et de découvrir une autre culture, l'occasion d'aborder avec les jeunes des thèmes plus porteurs de sens. Après une réflexion sur l'Europe, avec la visite des capitales ("L'aventure Parisienne" d'abord en 2007 et "Objectif Berlin" en 2008), il semblait important de revenir sur l'histoire des relations franco-allemandes. Les membres du Comité de Jumelage, en partenariat avec le service jeunesse, ont donc organisé, lors des dernières vacances de la Toussaint, un camp "mémoire". 27 allemands de 12 à 16 ans ont tout d'abord fait une halte sur le site de Verdun avant de rejoindre leurs correspondants français. Au programme de cette semaine française : la visite du Mémorial de Caen, de la plage d'Omaha et des cimetières allemand de La Cambe et américain et de Colleville-sur-Mer.

L'occasion pour les jeunes des deux pays de faire le point sur leur passé commun. De retour à Argentré et Louvigné, les jeunes se sont retrouvés à plusieurs reprises pour créer "le jeu du jumelage" et participer à des activités en commun. Ils ont pu goûter à l'hospitalité mayennaise lors d'une soirée en famille et ils garderont certainement d'excellents souvenirs de la traditionnelle "soirée Disco" de clôture. Ce séjour a enfin été l'occasion de renouer avec une autre tradition du jumelage : il était organisé à 100% par une équipe de jeunes français, pilotés par Yves-Eric Boiteux, le coordinateur jeunesse. Un grand bravo à eux pour cette réussite.



"Les jeunes français et allemands à nouveau réunis en Mayenne"

Cette année, on y va à pied !!!

Les 1080 km qui séparent Argentré/Louvigné de Babenhausen ont, depuis 20 ans, été parcourus de nombreuses reprises, et avec bien des moyens : en bus, bien sûr, mais également en voiture personnelle, en train ou en minibus (avec un coffre plein de victuailles pour la foire de Babenhausen ou avec des banquettes pleines de jeunes), plus exceptionnellement en vélo dans le sens France Allemagne ou en tandem dans le sens inverse, ou parfois en avion avec un Paris-Stuttgart. Un moyen de locomotion manquait à ce palmarès : les pieds. Pour combler ce manque, l'équipe du Comité de Jumelage a décidé d'organiser une randonnée de près de 1 000 km. Impossible ? Pas si elle s'organise sous forme de relais. L'idée : lors de chaque week-end, de nouveaux randonneurs effectuent, en binôme, une randonnée de 15 km par jour.

Avec 8 équipages marchant en parallèle, voilà 120 km parcourus dans une journée. A chaque halte, c'est l'occasion pour les marcheurs de découvrir le patrimoine local (visite d'une fromagerie à Chaource, d'une cave en Champagne, du quartier Vauban à Freiburg ou encore des sources du Danube) et de nouveaux paysages.

Voici la liste des étapes de ce périple :

Dimanche 8 mai : randonnée ouverte à tous jusqu'à Saint-Cénére.

Samedi 21 mai (8 parcours possibles) :

Saint Cénére - Mézangers - Izé - Sillé-le-Guillaume - Saint Christophe du Jambet - Beaumont sur Sarthe - Courcemont - La forêt de Bonnetable - La Ferté Bernard.

Dimanche 22 mai (8 parcours possibles) :

La Ferté Bernard - Saint Ulphace - La Bazouche-Gouët - Arrou - Villarmoy - Le bois de Moléans - Bazoches en Dunois - Loigny la bataille - Artenay.

Week-end de l'Ascension

(du jeudi 2 au dimanche 5 juin) :

3 jours de marche d'Artenay à Chaumont en passant par les forêts domaniales d'Orléans et de Montargis, une nuit d'étape à Villeneuve sur Yonne, la forêt d'Othe, une nuit d'étape à Chaource, ou la célèbre "côte des Bar" du vignoble champenois ou le mémorial Charles de Gaulle de Colombey-les-Deux-Églises. Retour le dimanche.

Semaine du samedi 9 au dimanche 17 juillet

4 jours de marche jusqu'à Babenhausen en passant par le col de la Schlucht, Munster, la ville de Freiburg, les sources du Danube ou le lac de Titisee... Arrivée "en fanfare" prévue le jeudi 14 juillet. Une pause bien méritée pour découvrir ou redécouvrir l'hospitalité allemande les 15 et 16 juillet. Retour le dimanche 17 juillet. Si vous êtes intéressé(e)s, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du Comité de Jumelage.

Comité de Jumelage Argentré-Louvigné-Babenhausen

Renseignements :

- sur le site internet du comité : www.jumelage.fr
- par email : info@jumelage.fr
- ou près du Président, Olivier Bénard
☎ 02 43 02 03 73.

Souvenirs photos, vidéos... projets 2011 :

Une date à retenir dès à présent :

le vendredi 4 février 2011.

Le Comité de Jumelage tiendra son Assemblée Générale à 20 H 30 à la salle des fêtes d'Argentré.

Occasion de revoir, en images, les grands moments de l'année 2010 et de présenter, en détail, les événements des années 2010 et 2011.

COMITÉ D'ANIMATION DE LA COMMUNE DE LOUVIGNÉ

TRADITION et INNOVATION, deux termes qui sont au centre de nos activités ! TRADITION, si nous pensons par exemple SOIRÉE VŒUX et ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS, ou INNOVATION avec la toute nouvelle SOIRÉE ENTRECOÛTE / FRITES... INNOVATION encore avec une nouvelle organisation de la FÊTE COMMUNALE. Vous trouverez tous les détails dans les paragraphes suivants ! Si vous avez envie de nous rejoindre ou si vous avez des idées à nous proposer, n'hésitez pas !
Contact : Stéphane FOUILLEUL (Président)
☎ 02 43 37 37 62

ANIMATION NOËL

Quelques moments avant l'arrivée du Père Noël, « Petits, Moyens et Grands » de l'Ecole « Le Grand Pré » ont interprété trois chants de Noël devant leurs parents, avec la complicité de leurs enseignants. Pour les remercier, un goûter gratuit leur a été offert. Les parents, quant à eux, ont pu se régaler avec les tartines grillées de rillettes d'oie et déguster du vin chaud.



Sous les yeux ébahis de tous, le Père Noël, fidèle au rendez-vous, est arrivé par le clocher à la tombée de la nuit.



SOIRÉE VŒUX ET ACCUEIL NOUVEAUX HABITANTS

Cette soirée vœux organisée début janvier 2011 a permis aux nouveaux habitants de la commune de se présenter et de rencontrer les membres du conseil municipal ainsi que les président(e)s des associations louvignéennes qui ont présenté leurs activités. Le dîner sera suivi d'une soirée jeux de société que chacun apporte (cartes, Monopoly, etc...)

ATELIERS CRÉATIFS

Hélas, une activité en sommeil, faute d'animatrice ou d'animateur... faute d'idées aussi ! Toute nouvelle suggestion sera la bienvenue !

Contact : Annick LELOUP - ☎ 02 43 37 32 51

SCRABBLE

Ce jeu de lettres se tient chaque mardi à 20 H 30 à la maison des associations.

C'est un moment de détente, où chacun(e) peut enrichir son vocabulaire ou améliorer sa conjugaison !

Contact : Danièle OGER - ☎ 02 43 37 31 15

FÊTE COMMUNALE

Elle se tiendra les 24 et 25 juin 2011 et nous travaillons activement à une organisation différente cette année !

Le CONCOURS de PÉTANQUE se déroulera en nocturne le vendredi 24 juin.

La FÊTE COMMUNALE aura lieu le samedi 25 juin après-midi. Le point de rendez-vous est fixé à la salle des loisirs. Nous souhaitons des équipes de 4 personnes, à qui nous proposerons de participer à des jeux organisés dans les quartiers (un jeu par quartier). Nous vous inviterons à découvrir Louvigné au travers d'un rallye.

Une soirée PIQUE-NIQUE clôturera cette journée ; chacun apporte le sien et partage les barbecues mis à disposition par notre Comité. L'animation sera assurée par l'Association Découverte Artistes de Laval (sketches et chansons).

CLASSES 0

Le 23 octobre 2010, c'est dans la convivialité que la soirée des classes 0 s'est déroulée au restaurant Le Vieux Pressoir ; le dépôt d'un bouquet au monument aux morts en hommage aux défunts de la commune précédait cette rencontre. Sur la centaine de personnes nées une année 0, 18 ont répondu présents, et c'est avec leur famille qu'ils ont profité de cette soirée.

Afin que cette manifestation perdure, toutes celles et tous ceux nés une année se terminant par « 1 » sont dès à présent invités à retenir le 22 octobre 2011 date à laquelle se dérouleront les prochaines classes.



PROGRAMME 2011 DES RANDONNEES PEDESTRES

09 janvier	CHALONS DU MAINE - 8 kms départ Louvigné 13h30 * Chalons du Maine 13h45
13 février	ENTRAMMES - 10 kms départ Louvigné 13h30 * Entrammes 13h45
13 mars	ST DENIS DU MAINE/LA CROPTÉ - 11 kms départ Louvigné 13h30 * St Denis du Maine 13h45
10 avril	PONTMAIN - 12 kms départ Louvigné 13h30 * Pontmain 15h00
08 mai	ST CALAIS DU DESERT/LA PALLU/COUPTRAIN à la journée - 20 kms départ Louvigné 9h30 * St Calais 10h30
28/29 mai	ETEL (56) (co-coiturage – inscription ultérieurement)
03 juillet	LOUVERNE - matinée rando-vtt
11 septembre	PARIS (en car – inscription ultérieurement)
09 octobre	ST LOUP DU GAST - 12 kms départ Louvigné 13h30 * St Loup du Gast 15h00
13 novembre	FONTAINE DANIEL - 8 kms

Le 11 décembre dernier, avec le soutien de l'Agglomération de Laval, l'A.L.P.L. était invitée au Théâtre de Laval pour la deuxième fois de l'année. En mars 2010, c'est la Soprano italienne Nadia Vezzu et le ténor lyonnais Rémy Poulakis qui avaient pratiquement rempli la salle Barbara Hendricks pour un récital de grands airs des répertoires français et italien. En décembre, pour le concert de Noël, un public tout aussi nombreux s'est pressé pour applaudir trois jeunes artistes issus de l'Atelier Lyrique de l'Opéra National de Paris, une initiative en partenariat dont Michele Nigro, Directeur Artistique de l'A.L.P.L., espère beaucoup pour les saisons à venir. Présenté par Didier Pillon de France Bleu Mayenne, le concert a également été enregistré et a fait l'objet d'une diffusion sur les trois réseaux de France Bleu en Pays de Loire le dimanche 9 janvier 2011 (Loire Océan, Mayenne et Maine). Il faut dire que Julie Mathevet (soprano), Vincent Morell (ténor) et Ruta Laucienskaite (piano) ont su conquérir le public et faire apprécier leur talent dans un répertoire international très vaste et ambitieux. Deux mois plus tôt, l'A.L.P.L. avait ouvert sa troisième saison au Château d'Hauterives (Argentré) avec un récital de la mezzo italienne Giorgia Bertagni. Dans la programmation variée de 2010, à noter aussi un spectacle d'opéra comique très apprécié, « Moi, j'm'appelle Belle Hélène », aux Angenoises de Bonchamp, le 24 juin. Le public de l'A.L.P.L. se fidélise et se diversifie. Michele Nigro s'attache notamment à encourager un public de jeunes adultes et développera de nouveau cette année diverses initiatives avec les lycées de Laval pour offrir la possibilité aux lycéens d'assister à un récital lyrique pour le prix d'une place de cinéma ! Les prochains rendez-vous de l'A.L.P.L. sont fixés le samedi 5 mars au Théâtre de Mayenne (Trio Ophrys ; récital de musique de chambre avec Cécile Bonnet, soprano, accompagnée au piano et à la clarinette), le samedi 30 avril à l'Eglise de Parné sur Roc (Michele Nigro y présentera une de ses élèves professionnelles de la région dans un répertoire d'oratorio, adapté au cadre magnifique de l'église restaurée de Parné, et le jeudi 23 juin, aux Ondines, à Changé, pour un répertoire d'airs du XIX^{ème} et début 20^{ème} siècles intitulé « le chant d'une vie » et interprété par Michele Nigro. Nous comptons sur nos voisins de Louvigné pour soutenir le développement de leur Académie Lyrique !

ALPL Académie Lyrique des Pays de Loire



ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



Saison 2010-2011

La section adulte avec son effectif stable de 25 adhérents montre malgré tout un certain renouvellement. Notre animatrice de l'EPGV, **Maryse Ferrant**, assure avec dynamisme les séances du lundi soir, à la salle des loisirs de 19h à 20heures. Il est possible de nous rejoindre en janvier à un tarif adapté. En effet, n'oubliez pas : « **maintenir son capital santé, c'est primordial** ».

Le projet Gym enfants est devenu une réalité avec la section « **gym 3 pommes** ». Cette nouvelle activité sur Louvigné a failli ne pas voir le jour, en raison d'un nombre insuffisant d'enfants. J'en profite pour remercier tout particulièrement les familles qui se sont mobilisées afin que ces séances ne s'arrêtent pas.

Actuellement **14 enfants** sont heureux de suivre les cours animés par **Olivier Gillot**, animateur sportif au comité départemental de l'EPGV. Ils sont dispensés le mercredi après-midi, de 16 h 15 à 17 h à la salle de motricité de l'école publique Le Grand Pré.

La présidente
Annick Tremblay



Bonne Année

Le P'tit Patelin remet ça !

Depuis le mois de septembre, la troupe est en pleine répétition et prépare sa rentrée avec une pièce intitulée « FRED » de Vincent DU-RAND.

Voici un petit résumé :

« Avoir une fille et un fils qui invitent pour la première fois et le même jour au domicile familial leurs petits amis, c'est déjà une coïncidence, mais quand ces deux invités portent le même prénom, cela devient carrément du délire ! »

Cette année, une petite nouveauté : il y aura 7 représentations au lieu de 5 au vu du succès de l'année passée.

Vous pouvez noter dans vos agendas les différentes dates, à savoir :

- les vendredis 21 et 28 janvier 2011 à 20h30
- les samedis 15 - 22 et 29 janvier 2011 à 20h30
- les dimanches 16 et 23 janvier 2011 à 14h30



Les réservations pourront se faire à la P'tite Epicerie chez Laurence JUMELAIS et également chez Yvette et Jean-Claude LEROUGE au 06.81.89.21.49.

Les tarifs restent inchangés : 6€ par adulte et 3€ par enfant jusqu'à 10 ans.

Toute la troupe du P'tit Patelin vous souhaite une excellente année 2011.

ASSOCIATION SPORTIVE DE FOOTBALL A DE LOUVIGNE

La saison 2009-2010 avait enregistré une nette progression du nombre de licenciés en senior avec la mise en place d'une équipe supplémentaire ; cette année ce sont nouvelles inscriptions qui se sont faites en jeunes (U7 et U9), ce qui est de bon augure pour l'avenir.

Il est dommage que cela ne se soit pas produit plus tôt car aujourd'hui nous sommes en difficulté avec nos joueurs en U11 et en U13. Nous leur avons demandé de signer à Argentré pour qu'ils puissent jouer, leur nombre étant insuffisant sur Louvigné. Cette saison nous avions la possibilité d'avoir une équipe en U13 ; malheureusement trois de nos jeunes ont été demandés par le Stade Lavallois et deux ont signé à Bonchamp sans se préoccuper de l'avenir des petits copains. Il est vraiment dommage que l'individualisme l'emporte sur le sport collectif.

Le bilan des quatre mois écoulés nous permet de dresser un bon début de saison avec nos trois équipes seniors classées dans les cinq premiers de leur championnat respectif.

L'EQUIPE A

Un bon moment en tête du classement, elle est actuellement 5eme. Elle a rétrogradé à cause de nombreuses blessures (pas moins de six joueurs). Nous espérons les retrouver en pleine forme après la trêve du mois de Janvier ; il faut dire aussi que cette période ainsi que l'état des terrains ne nous réussissent pas, ces conditions ne sont pas faites pour les équipes qui produisent du jeu.

L'EQUIPE B

Elle réalise un bon début de saison puisqu'elle est 3eme. Il lui sera difficile de mieux faire étant donné que les deux premières équipes lui sont supérieures. L'objectif depuis plusieurs années est de monter d'un échelon afin de réduire l'écart avec l'équipe A. Cette saison cela semble encore peu probable.

L'EQUIPE C

Mise en place l'année dernière, elle a gravi un échelon. Elle figure bien dans son championnat étant 5eme. Cette équipe de copains pour la plupart louvignéens prend beaucoup de plaisir à jouer.

LES VETERANS

Contrairement aux saisons précédentes, ils réalisent un très bon parcours avec de nombreuses victoires acquises avec des scores fleuves. Ils sont 2eme au classement mais la suite risque d'être plus compliquée à cause des nombreux blessés. Cette équipe est encadrée par Charly BOUCHARD et Patrick BREHIN.

U15

En entente avec Argentré cette équipe a réalisé une première phase honorable puisqu'elle termine 4eme sur 8 avec 4 victoires et 3 défaites.

L'ECOLE DE FOOTBALL

Elle regroupe tous les Louvignéens de 5 à 11 ans dans les catégories U7, U9 et U11.

L'entraînement a lieu le mercredi après midi et est encadré par Thierry MONGONDRY, Adrien BOUCHARD pour les U7, Kévin RUFFAT pour les U9 et les U11. Tous les jeunes jouent leur championnat le samedi matin sous forme de plateaux rassemblant plusieurs équipes. Thierry MONGONDRY et Martial NATTES encadrent les U7 ; Kévin RUFFAT et Antony RONSIN les U9. Un problème va se poser après les vacances de Noël pour les entraînements étant donné que Kévin RUFFAT nous quitte pour aller à Lyon. Si certaines personnes sont disponibles et intéressées pour entraîner les enfants le mercredi après midi de 14h30 à 16h30 contacter Jean-Pierre DELIGEON ou Auguste DUVAL.

Malgré cette difficulté une solution provisoire sera mise en place pour terminer la saison.

Nous rappelons à votre bon souvenir notre SOIREE DU FOOT qui aura lieu le Samedi 5 Février à 20h à la salle des Loisirs de LOUVIGNE

Meilleurs Vœux à tous pour cette nouvelle année 2011

Le Bureau



JANVIER			
Samedi 15	19h30	Soirée de l'école M.RAVEL aux Angenoises	BONCHAMP
Samedi 29	20h30	Soirée cabaret dancing (salle des chardonnerets)	PARNE
FEVRIER			
Vendredi 11	15h	Concert éducatif avec Panam Trombones (Salle des Angenoises)	BONCHAMP
Samedi 12	20h30	Concert Spectacle « Canailles » avec Panam (Salle des Angenoises)	BONCHAMP
Dimanche 13	15h	Spectacle final de la rencontre régional trombones	BONCHAMP
MARS			
Samedi 26	20h30	Rencontre départementale de la trompette	ERNE
Mardi 29	20h	Soirée impro avec l'atelier écriture (et V.COLIC)	ARGENTRE
AVRIL			
Samedi 9	A préciser	Concert « class » dans centre des Angenoises	BONCHAMP
Mardi 12	20h30	Czzoncert de l'ensemble vocal avec l'école de Louvermé	LOUVERNE
Samedi 16	(soirée)	Participation au carnaval et concert	ARGENTRE
Mardi 19	20h30	Concert avec le Big band	BONCHAMP
MAI			
Vendredi 20	20h30	Concert de l'ensemble de cuivres des écoles de l'Agglo	ST BERTHEVIN
Samedi 21	20h30	Concert de l'ensemble de cuivres des écoles de l'Agglo	BALLON
JUIN			
31 Mai au 4 juin		Participation au festival de jazz	MESLAY
Mercredi 22	18h	Fête de la musique avec les plus jeunes	FORCE
Mardi 21	A préciser	Participations d'ensemble à la fête de la musique	LAVAL
Vendredi 24 ou Samedi 25	20h30	Fête de la musique	ENTRAMMES
JUILLET			
Samedi 2		Barbecue des Amis de la musique	

Ecole de Musique « MAURICE RAVEL »

25, rue du Maine

53960 BONCHAMP LES LAVAL

Calendrier des manifestations 2011



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

L'assemblée générale d'octobre 2010 a été l'occasion de faire un bilan des manifestations de l'année 2009/2010 qui ont été, comme cela a été souligné, particulièrement conviviales.

Nous rappelons effectivement que l'APE souhaite, grâce à ses actions, aider l'école dans ses différents projets comme l'achat d'un vidéoprojecteur en 2009 mais aussi, favoriser l'échange et la convivialité (si cela était nécessaire) entre les parents et tout l'entourage des enfants ...

A l'occasion de l'assemblée générale toujours, un nouveau bureau a été élu



Déjà, ce nouveau bureau s'est mobilisé autour d'une 1^{ère} manifestation : comme à l'accoutumé, le Père Noël nous a fait cadeau de sa présence le Vendredi 10 Décembre pour un goûter à la cantine et une photo avec chaque enfant. Dans sa hotte étaient présents des jeux pour les maternelles, un appareil photo numérique et il nous a fait la promesse de nous adresser d'autres cadeaux pour le début d'année 2011. Eh oui, même le Père Noël est débordé...

Nous souhaitons également vous rappeler les manifestations à venir et espérons vivement vous rencontrer à ces différentes dates.

- la soirée organisée par l'APE en date du 26 mars 2011 et ouverte à toutes et à tous.
- la Fête de l'école du 18 juin 2011
- le désormais traditionnel Vide Grenier du 26 juin 2011

3 dates
importantes à
inscrire sur vos
agendas

L'ensemble des membres de l'APE profite de la parution de ce bulletin municipal pour souhaiter à tous les parents et habitants de Louvigné une bonne et heureuse nouvelle année 2011. Que cette nouvelle année nous apporte à toutes et à tous grandes et petites joies au quotidien et nous maintienne en bonne santé entourés de ceux qui nous sont les plus chers.

PRESIDENT	Jean-François HOUDAYER
VICE-PRESIDENT	Jean-Luc LOUIS
SECRETAIRE	Elodie POTTIER
SECRETAIRE ADJOINT	Sandra CLAVREUL
TRESORIER	Laurent PAILLARD
TRESORIER ADJOINT	Cyril DORGERE
MEMBRES	Nathalie BARON
	Cédric GUILMEAU
	Jean-François MORIN
	Valérie DELIGEON
	Flora REZE

INFOS PRATIQUES

Demande et renouvellement des documents officiels

PASSEPORT

Demande

Depuis le 27 mai 2009, les demandes de passeport ne se font plus à la Mairie mais seulement dans les 14 communes ci-après, du fait de la mise en place du passeport biométrique.

Bonchamp-les-laval, Changé, Château-Gontier, Craon, Ernée, Evron, Gorron, Lassay-les-Châteaux, Laval, Mayenne, Meslay-du-Maine, Pré-en-Pail, Saint Berthevin, Villaines-la-Juhel

Se renseigner auprès de ces dernières sur les documents à fournir et les modalités de recueil des photographies.

Inscription sur les listes électorales

Formulaire d'inscription dûment renseigné
Photocopie d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité :

- carte nationale d'identité recto-verso
- passeport (photocopie de la double page où figure la photo)
- permis de conduire + justificatif de nationalité
- 1 justificatif de domicile (facture EDF, gaz, téléphone fixe de - de 3 mois)

Carte grise

Les demandes de carte grise pour des véhicules neufs ou d'occasion ne se font plus en mairie mais directement en préfecture ou auprès d'un professionnel de l'automobile.

Carte nationale d'identité pour un mineur

Demande

- 2 Photos d'identité identiques
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois
- 1 justificatif de nationalité française
- 1 justificatif de l'autorité parentale
- 1 extrait d'acte de naissance avec filiation des parents

Coût : Gratuit

Renouvellement

- 2 Photos d'identité identiques
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois
- 1 justificatif de nationalité française
- 1 justificatif de l'autorité parentale
- 1 extrait d'acte de naissance avec filiation des parents *si CNI périmée depuis plus de 2 ans*

L'ancienne carte nationale d'identité

Coût : Gratuit

Carte nationale d'identité pour un majeur

Demande

- 2 Photos d'identité identiques
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois
- 1 justificatif de nationalité française
- 1 extrait d'acte de naissance avec filiation des parents

Coût : Gratuit

Renouvellement

- 2 Photos d'identité identiques
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois
- 1 justificatif de nationalité française
- 1 extrait d'acte de naissance avec filiation des parents *si CNI périmée depuis plus de 2 ans*

L'ancienne carte nationale d'identité

Coût : Gratuit

Demande de duplicata de permis de conduire

- Original du permis de conduire
- ou déclaration de perte ou de vol établie par le commissariat ou la gendarmerie
- 2 Photos d'identité récentes et identiques aux normes en vigueur
- Photocopie d'un titre d'identité :
 - carte nationale d'identité recto-verso
 - passeport (photocopie de la double page où figure la photo)
 - livret de famille
 - extrait d'acte de naissance
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois
- 1 enveloppe timbrée au tarif recommandé AR (4,75 euros) libellée à vos nom et adresse et remplir la liasse du recommandé

Délai de validité des documents

- Carte nationale d'identité 10 ans
- Passeport pour les mineurs 5 ans
- Passeport pour les majeurs 10 ans

Naissance

Penser à effectuer la reconnaissance anticipée à la mairie, dès les premiers mois de grossesse pour les couples non mariés en apportant un justificatif de domicile de moins de 3 mois et vos cartes d'identités.

Qui déneige les trottoirs ?

Les propriétaires et locataires, responsables en cas d'accident devant chez eux, sont tenus de balayer neige et givre après grattage si besoin, et de casser les glaces sur toute la surface située au droit de la propriété. Les neiges et glaces balayées seront jetées, à la volée, sur la chaussée en veillant à ne pas former de tas et à ne pas recouvrir les bouches.

LA POSTE



OUVERTURE D'UN RELAIS POSTE À LOUVIGNÉ

A partir du 3 janvier 2011, les habitants de Louvigné pourront réaliser leurs opérations postales au nouveau Relais Poste, situé à La Petite Epicerie, 11 place Saint Martin. Madame JUMELAIS y proposera les prestations postales de proximité telles que la vente de timbres et de « Prêt-à-Poster », l'envoi de courrier recommandé, le dépôt du courrier et des colis affranchis ainsi que le retrait des courriers et colis mis en instance par le facteur.

Les titulaires d'un compte chèque postal ou d'un Postépargne (compte d'épargne) pourront également y retirer des espèces. Ces retraits sont limités à 150 euros par période de 7 jours consécutifs, par compte et par personne. L'accès au compte étant impossible pour le commerçant, la confidentialité est totalement préservée.

Le Relais Poste est le fruit d'un partenariat entre un commerçant et La Poste. Il garantit la pérennité d'une offre postale de proximité. Ce partenariat permet d'offrir à la population un service de qualité et d'une grande accessibilité, grâce notamment à une amplitude d'ouverture élargie.

Pour tout renseignement relatif aux produits et services de la Banque Postale, un conseiller financier se tient à la disposition de la clientèle au : 02 43 90 33 85.

Informations pratiques :

Relais Poste de Louvigné

La Petite Epicerie

11 place Saint Martin

Ouvert :

Lundi : de 7 heures à 13 heures 30 et de 16 heures à 19 heures 15

Mardi : de 7 heures à 13 heures 30 et de 16 heures à 19 heures 15

Mercredi : fermé

Jeudi : de 7 heures à 13 heures 30 et de 16 heures à 19 heures 15

Vendredi : de 7 heures à 13 heures 30 et de 16 heures à 19 heures 15

Samedi : de 8 heures à 14 heures et de 16 heures 30 à 19 heures 15.



L'école primaire



Ecole « Le Grand Pré »

29, Grande Rue

53210 LOUVIGNE

02.43.37.31.44

ecole.primaire.louvigne@wanadoo.fr

Plantations faites dans les bacs réalisés par la commune



♦ 163 élèves - 6 classes

- PS-MS: 30 élèves (Mme REAUTE)
- TPS-PS-GS: 30 élèves (Mme FOUQUIN)
- GS-CP: 25 élèves (Mme PINSON)
- CE1: 25 élèves (M. POISSON)
- CE2-CM1: 26 élèves (Mme DEROUET)
- CM1-CM2: 27 élèves (M. HENRY)

69 élèves en maternelle

94 élèves en élémentaire

79 filles - 84 garçons

L'école doit changer ses rythmes !

Voici ce qui s'est dit le mardi 9 novembre à la conférence-débat sur l'aménagement des rythmes scolaires au Lycée Réaumur.

La consultation nationale s'est poursuivie jusqu'à fin décembre, le premier rapport sera remis à la mi-janvier. Après les premières consultations voici les pistes qui en ressortent. Il n'y a pas de bonne ordonnance sans bon diagnostic. Le premier constat, c'est qu'il y a beaucoup de désaccords sur les solutions. Mais tout le monde s'entend sur la nécessité de réformer les rythmes scolaires. La base de la réforme à envisager c'est qu'il faut travailler sur la journée, la semaine, mais aussi l'année. On ne peut pas bricoler, changer un pion de l'échiquier. Il faut travailler sur la règle du jeu. Déjà, les chrono-biologistes nous disent qu'il faut suivre le rythme de l'enfant, surtout son sommeil et donc lui donner un horaire de réveil régulier.

Certains horaires sont, aussi, plus favorables pour l'attention : la fin de matinée et le début de l'après-midi. A l'année, ce qui se dégage, ce sont les périodes de sept semaines de travail entrecoupées de deux semaines de vacances. La réforme des rythmes scolaires n'a pas uniquement des conséquences sur l'école.... C'est ce qui rend tous ces constats passionnants. Le comité de pilotage est composé de personnes qui s'occupent de sport, des opérateurs de vacances, des personnes qui gèrent les transports. Tous ces gens-là doivent se sensibiliser aux exigences des autres.

Le premier rapport qui sera fourni en janvier donnera la liste des constats. Quatre mois plus tard, un second rapport fournira les propositions. L'aménagement du rythme scolaire répond à une priorité.

→ l'intérêt de l'élève et de son bien-être.



Le personnel communal



Le personnel enseignant et les ATSEM

Un peu d'histoire

CIMETIERE

COPIE DE LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LOUVIGNÉ (JUIN 1871) CONCERNANT LA SUPPRESSION DE L'ANCIEN CIMETIERE ET DONATION D'UN TERRAIN PAR MONSIEUR PAUL BESOGNARD DE LA PLANTE, MAIRE, POUR LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU CIMETIERE

L'an mil huit cent soixante et onze, le vingt-deux juin, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de LOUVIGNÉ se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Paul DE LA PLANTE, Maire.

Etaient présents : Messieurs PESLIER, adjoint, MEZIERE, FOUQUET, PESLIER François, MEIGNAN Jean, MEIGNAN François, LEROY, GONESSE, MOUSSET et DE LA PLANTE, Maire.

SUPPRESSION DU CIMETIERE ACTUEL ET DONATION D'UN TERRAIN POUR SERVIR DE LIEU DE SEPULTURES.

Monsieur le Président, voulant marquer son entrée au sein du Conseil Municipal par un acte de générosité bienfaisante pour les habitants de LOUVIGNÉ, expose aux membres de l'assemblée que l'exiguïté du cimetière est insuffisante pour les inhumations qui y sont faites, attendu que ce lieu tend toujours à diminuer par suite des nombreux tombeaux qui y sont posés, sous concession ; qu'en outre, sous le rapport hygiénique, ce cimetière étant situé en milieu du bourg, en sous-sol très mouillé, est insalubre car il coule de ce terrain, les hivers entiers, des eaux qui séjournent dans le bourg et desquelles il peut sortir des nuisances délétères et vont, pendant les grandes pluies, se rendre dans une mare publique servant de lavoir et d'abreuvoir, ce qui n'est pas moins dangereux.

Cet état de choses n'est donc plus tolérable et pour y remédier, il donne et lègue à la commune de LOUVIGNÉ, pour servir de lieu d'inhumations en remplacement du cimetière actuel, son closeau portant le nom de Closeau de la Cure, désigné au plan cadastral sous le numéro 444, section B, dépendant de la métairie de la Thuëllière, ne demandant à la commune que deux surfaces de terrain qu'il se réserve dans le dit enclos ; une pour Messieurs les desservants de LOUVIGNÉ, l'autre pour lui et sa famille ; ces terrains seront pris à son choix. Il espère que la commune et le Bureau de Bienfaisance voudront bien lui faire l'abandon complet de leurs droits qu'ils pourraient avoir sur ces concessions perpétuelles.

Le Conseil, prenant en considération l'offre généreuse de Monsieur Paul DE LA PLANTE, son Maire et son Président, accepte unanimement, ainsi que les membres du Bureau de Bienfaisance, qui ont été appelés à prendre part à cette délibération avec bonheur, le terrain sus-désigné pour servir de cimetière en remplacement de celui qui existe actuellement en remerciant le Donataire tant en leurs noms qu'au nom de la population de LOUVIGNÉ.

Fait en délibéré les jour, mois et an ; acte qu'ont signé les membres des deux Conseils, après lecture.



Calendrier Des Manifestations

Théâtre Lourigné
15-16-21-22-23
-28-29
Janvier

2 Février
Réunion Publique
"collecte et
préventions
des déchets"

5 Février
Couscous du FOOT

12 février
Repas des Aînés

26 Mars
Soirée A.P.E

28-29 Mai
Randonnée pedestre
Morbihan

18 Juin
Fête de l'école

24 Juin
Comité D'animation
Concours de Pétanque
nocturne

25 Juin
Comité d'animation
Fête communale

26 Juin
Vide grenier
A.P.E

11 Septembre
Randonnée
traversée de Paris

17 Septembre
Soirée
Entrecôte-Frite
Comité D'animation

10 Décembre
Animation Noel